

JUIN 1940. LE DRAPEAU DU 99^R. I. A EST RAMENE D'ALLEMANCHES
AU FORT LAMOTHE ~ LYON. Recit du Sergent Joseph VINCENT. C.H.R.

. Pendant la guerre le Drapeau du Regiment avait sa place au bureau
de l'Officier des Details (Tresorier), l'Officier des details etant le parti-drapeau.
Composition du Bureau de l'Officier des details.

Officier des details : Lieutenant GUARDIOLA
Sous-Officiers : Sergent-chef Marcel JAY.
Sergent Jean SUBRIN
Sergent Joseph VINCENT
Sergent-chef Maurice POULAIN pendant un temps
Alpins : Hyacinthe AGOSTINI
Georges DUMOUX
Henri DUPERRON
André MORIN

Un soir de Juin 1940, le 12 je crois, alors que nos lignes
avaient été entonnées, une partie du Regiment (C.H.R, OD, et quelques
autres) atterit à ALLEMANCHES dont entr'autres

le Capitaine GUICHARD Emile. C^{dt} la C.H.R.
Lieutenant CLAYETTE Joseph
Lieutenant REBOULLET Elie
Lieutenant GUARDIOLA Gabriel
Sous/Lieutenant HELFEINBEN Paul

.....
l'ensemble sous les ordres du Medecin STIBIO Georges. Commandant.

Au cours de la nuit les vehicules presents à ALLEMANCHES (approvisionnement,
Ravitaillement) sont allés chercher une grosse partie du Regiment en
difficulté du côté de TOULON LA MONTAGNE. C'est ainsi que le
Colonel est arrivé à ALLEMANCHES vers 2^h ou 3^h du matin.
Avec les Officiers il tint conseil dans le séjour d'une ferme. Si
ma mémoire est fidèle SUBRIN Jean-Marie, Sergent devait y
assister.

Au petit matin (je passe sur plusieurs événements qui se sont
produits cette nuit) il y fut décidé que :

suite au verso

1) Les "papiers" du Colonel et de l'Etat-Major seraient enfouis dans la cave de la ferme, recouverts entre autres de verre pilé. Je ne sais ce qu'il en est advenu.

2) Le drapeau serait séparé de sa hampe et caché quelque part. Cette mission fut confiée à SUBRIN, AGOSTINI et moi-même. La hampe fut enfoncée sous un tas de fumier au milieu de la cour de la ferme et nous nous mîmes en quête d'une cache.

L'Eglise parut un bon endroit et SUBRIN ou AGOSTINI en fit part au Colonel précisant qu'on pourrait glisser le drapeau plié entre une statue et son piédestal.

Mais AGOSTINI vint me trouver et me dit: "On ne va pas abandonner le drapeau alors qu'on emmène le coffre-fort... j'étais d'accord avec lui. Nous en avons parlé à quelques Officiers dont le Lieutenant CLAYETTE qui en fit part au Colonel. Celui-ci a dû beaucoup réfléchir car ce n'est que peu avant le départ de la colonne, qu'au milieu de la cour, le Colonel nous a rejoints. AGOSTINI et moi, pour nous demander comment nous pensions nous y prendre. Le Colonel n'était d'ailleurs pas favorable à l'idée de la formation d'une colonne motorisée essayant de se faufiler à travers les convois de l'armée allemande pour les dépasser. Il était persuadé que nous courrions au suicide, alors que lui-même, avec plusieurs formations à pied se sentait une chance de sortir de là. Ce fut le contraire.

Il fut décidé que nous sortirions le drapeau d'ALLEMANCHES j'avais une Mithis, récupérée à VAILLY. Elle prit place au milieu du convoi. AGOSTINI s'assit à mes côtés sur le drapeau plié. A l'amier DUMOUX (peut-être aussi CHARVOLLIN Jean, Cordonnier-chef mais je n'en suis pas sûr) et une pipe de 50 litres d'essence pleine. Si nous étions encerclés ou décimés. AGOSTINI et moi devions répandre l'essence sur le drapeau et y mettre le feu.

Puis ce fut à midi, le départ de la colonne motorisée sous les ordres du Lieutenant CLAYETTE.

Passons les détails... (il y en a pas mal). Toujours est-il que (le lendemain je crois) tout danger d'encerclement paraissant écarté

... a qui était loin d'être vrai) le drapeau reprit sa place dans la camionnette de l'Officier de détails où il resta jusqu'à LYON.

A l'arrivée au Fort Lamotte, de nuit, le drapeau fut confié à un Officier du dépôt d'Infanterie n° 142.

SUBRIN et AGOSTINI ont dû assister à cette remise. Pas moi.

Mission accomplie.

CAPITULATION DE SEDAN. 2 Septembre 1870.

LE DRAPEAU DU 99^e R.I. EST SAUVÉ.

Le 3 Septembre 1870 en vertu de la capitulation qui venait d'être signée le 99^e R.I. laissa ses armes en faisceaux sur les remparts et partit la nuit pour la presque île d'IGES où il resta sans vivres jusqu'au 6 inclus. Le drapeau ne fut pas rendu aux allemands.

Le porte-drapeau en conserva les débris et le Lieutenant BARATTE ayant réussi à traverser les lignes ennemies emporta avec lui la flamme du drapeau dont il se fit une ceinture et la croix qui le décorait. Quelques jours plus tard il les remit au Général LE FLÖ, Ministre de la Guerre, qui le nomma Chevalier de la Légion d'Honneur. La croix sauvée par le Lieutenant BARATTE fut rattachée au drapeau le 28 janvier 1872.

Le 7 Septembre et les jours suivants les Officiers et soldats du Régiment furent emmenés en Allemagne par détachements.

Les Officiers furent internés à WIESBADEN, MAYENCE, COLOGNE, MAGDEBOURG, Breslau et DUSSELDORF. Les Sous-Officiers et soldats furent envoyés à GLOGAU et MAGDEBOURG.

Le Régiment était détruit et ne fut pas reconstitué pendant la deuxième partie de la guerre.

Extrait de l'histoire 1757-1891 du 99^e Régiment d'Infanterie par Monsieur le Capitaine FELLER, Monsieur MALAPER étant Colonel du Régiment.

Sergent Joseph VINCENT
CHR 99-21A

Vertrieu, 23 mars 90

Cher Ami,

Comme promis, je te fais part de mes souvenirs, plus très frais, concernant l'épisode "Drapeau", au cours de la retraite de juin 40.

Disons d'abord que pendant la guerre, le Drapeau du Régiment avait sa place au bureau de l'Officier des Détails (Brisoria), l'Officier des Détails étant le Porte-Drapeau-

Composition du Bureau de l'O.D. :

Officier des détails : Lieutenant Guardiola

S^o/officiers : Sgt Chef Jaymaud, Sgt^s Subrin Jean, Vincent, Sgt Chef Poulain Maurice pendant un temps,

Alpins : Agostini, Morin, Dumoux, Dufeyron

Un soir de juin, le 12 je crois? alors que nos lignes avaient été enfoncées, une partie du Régiment (CHR, O.D. + quelques autres) atterrit à Allemanches, dont entre autres : Capitaine Guichard, S^e Clayette, S^e Reboulet, S^e Guardiola, S^o/S^e Helfinben ---- l'ensemble sous les ordres du Médecin-Chef (!), Commandant Stibio! Au cours de la nuit, les véhicules présents à Allemanches (Approvisionnement, Ravitaillement) sont allés chercher une grosse partie

2
du Régiment en difficulté du côté de
Boulou la Montagne. C'est ainsi que le Colonel
est arrivé à Allemanches vers 2 ou 3^h du matin ?
Avec les Officiers il tint conseil dans le séjour
d'une ferme. Si ma mémoire est fidèle, Subrin
devait y assister.

Au petit matin (je pense sur plusieurs
événements qui se sont produits cette nuit) il y fut
décidé que :

1) Les "Papiers du Colonel et de l'E.M." seraient
enfouis dans la cour de la ferme, recouverts entre autres
de terre pilée. Je ne sais ce qu'il en est advenu -

2) Le drapeau serait séparé de sa hampe
et caché quelque part. Cette mission fut confiée
à Subrin, Agostini et moi-même. La hampe
fut enfoncée sous le tas de fumier au milieu de
la cour de la ferme, et nous nous mêmes en
quête d'une cache.

L'église parut un bon endroit, et
Subrin ou Agostini en fit part au Colonel,
précisant qu'on pourrait glisser le drapeau
plié entre une statue et son piédestal.

Mais Agostini vint me trouver et
me dit : On ne ~~va~~ pas abandonner le drapeau
alors qu'on emmène le coffre-fort !... J'étais
d'accord avec lui ! Nous en avons parlé à quelques
Officiers dont le V^e Clayette qui en fit part au Colonel

3/ Celui-ci a du beaucoup réfléchir, car ce n'est que peu avant le départ de la colonne, qu'au milieu de la cour, le Colonel nous a rejoints, Agostini et moi, pour nous demander comment nous pensions nous y prendre. Le Colonel n'était d'ailleurs pas favorable à l'idée de la formation d'une colonne motorisée essayant de se faufiler à travers les couloirs de l'armée allemande pour les dépasser ! Il était persuadé que nous courrions au suicide, alors que lui-même, avec plusieurs formations à pied, se sentait une chance de sortir de là !... Ce fut le contraire -

Il fut décidé que nous sortirions le drapeau d'Allemanches !

J'avais une Matkis, récupérée à Sailly, Elle prit place au milieu du couloir ! Agostini s'assit à mes côtés sur le drapeau plié. A l'arrière, Dumoux, (peut-être aussi Charvotlin, le cordonnier, mais je n'en suis plus sûr) et une pipe de 50^l d'essence pleine. - Si nous étions encerclés ou décimés, Agostini et moi devions répandre l'essence sur le drapeau et y mettre le feu -

Puis ce fut, à midi, le départ de la colonne motorisée sous les ordres du Lt Clayette !

Passons les détails ! (il y en eu pas mal)

4
Toujours est-il que (le lendemain, je crois?)
tout danger d'encerclement paraissant écarté,
(ce qui était loin d'être vrai) le drapeau
repris sa place dans la camionnette de
l'Officier des détails, où il resta jusqu'à Lyon!

A l'arrivée au Fort Lamothé, de nuit,
le drapeau fut confié à un Officier du dépôt!
Subrin et Agostini ont dû assister à cette
remise! Pas moi!

Mission accomplie!

Ce récit, 50 ans après, reflète l'essentiel
d'un épisode qui a pu donner lieu à des
versions différentes...

Il me paraît difficile de le faire
confirmer par beaucoup d'autres acteurs ou
témoins: Plusieurs sont décédés! Je ne sais
ce que sont devenus certains autres!

Subrin habitait 61 rue Désiré Claude à Saint-
-Etienne, peut-être s'y trouve-t-il toujours?
Dumoux habitait la Croix Rousse - Jay
et Helfenbein font partie de l'Amicale!

J'en termine. Cher Ami, en te précisant
une fois de plus, que je ne considère pas ce
trajet du drapeau, d'Allemanches à Lyon
comme un fait important! J'aurais préféré
ne rien en dire, comme n'en ont, à ma
connaissance, rien dit les autres acteurs! C'est

5
sur ton insistance, et bien pour te faire plaisir, que je le met noir sur blanc.

Mais, de grâce, n'en fait pas une histoire ! Le 99 a bien encore son drapeau, n'est-ce pas !

Ceci dit :

Actuellement nous sommes 32 partants le 6 juin - 5 nous rejoindront sur place ^{rien de} ~~rien de~~ cacage fils !
A tout hasard, je t'en informe que je peux prendre d'autres inscriptions, jusqu'au 5 Mai -

Tous espèrent tous les deux en aussi bonne santé que possible et avec l'espoir de tous accueillir à notre journal du 29 avril,

Ma femme et moi tous assurés de nos meilleurs et amicaux sentiments -

Hincens

DESTRUCTION DU DRAPEAU DU 99^e R.I. A

Lettre du curé de LA FRETTE (Isère)

La FRETTE, le 23 Octobre 1940

A Monsieur BONNEFOND
Président de l'Amicale Lyonnaise
des 52^e et 252^e R.I.

Monsieur

Votre lettre si douloureuse vient d'accroître encore le regret qui ne me quitte pas depuis le 20 juin 1940. Ce jour là à 23 heures le Colonel TROLLIET, accompagné de deux lieutenants dont un prêtre à LYON arrivait chez moi et complètement isolé ne comptant guère sur la résistance de ses troupes alors qu'il avait reçu l'ordre de rester sur place, me confiait la garde des drapeaux des 52^e, 99^e, et 75^e R.I. pour les BRULER, craignant de les voir tomber aux mains des allemands attendus à l'aube du Vendredi 21 juin.

Pouvais je refuser d'accomplir cette triste besogne? Je promis du reste devant la poignante douleur de ces trois officiers j'étais moi-même tout bouleversé. Jamais je n'oublierai leur dernier salut aux glorieux emblèmes dont ceux du 52^e et 99^e furent par la mitraille.

Ces Messieurs partis vers minuit je me trouvais seul. Alors quel douloureux cas de conscience. J'avais promis donc je devais exécuter ma promesse, tenir ma parole. D'autre part si il me semblait possible de sauver le dépôt qui m'avait été confié je me mis même en devoir de l'enfermer mais le temps pressait. D'une minute à l'autre je pouvais entendre le bruit du combat à 100 mètres du presbytère. Que faire? demander conseil? impossible en pleine nuit du reste on m'avait demandé le secret et j'étais seul au courant de l'œuvre de résistance sur place. Alors la mort dans l'âme comme ayant l'intuition que je le regretterai je fis ce qui m'avait été demandé et promis d'exécuter cela sans autre demain.

Depuis mes hésitations se sont transformées en amères regrets. Il n'y a pas eu de combat à LA FRETTE, les allemands n'arriveront que le Dimanche 23 Juin. J'aurais eu tout le temps voulu pour emporter loin de LA FRETTE les glorieux drapeaux, les cacher chez mes frères au milieu des bois, du reste il n'y avait aucun risque à les cacher ^{nous} même ici mais nous ne pouvions ^{pas} savoir ce que serait l'occupation.

Voilà, cher Monsieur le récit fidèle et désolé de ce qui s'est passé. Vous ne sauriez croire combien je regrette d'avoir à cette occasion été fidèle à la parole donnée. Sauver les drapeaux était si facile. En cette navrante affaire une petite consolation = j'ai pieusement reconnu les restes calcinés du métal sur le cub, et il va sans dire que je les tiens à votre disposition.

Croyez, cher Monsieur, que je partage votre peine et veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

pour copie certifiée conforme.

BONNEFOND

Aug. BROCHIER
curé de LA FRETTE
Isère.

Fanion de la 2^e Compagnie du 99^e R.I.A. restitué à la France en Avril 1968

Le Lieutenant-Corvéral E.M. DEHMEL qui commandait en 1940 la 292^e Division d'Infanterie allemande a capturé le fanion de la 2^e Compagnie du 99^e R.I.A. au Nord de PARIS à un endroit qui n'a pu être précisé sur le corps d'un soldat français tué dans l'attaque allemande en Mai 1940. En demandant par testament que ce fanion soit rendu aux Autorités françaises le General DEHMEL a expliqué son geste comme un geste d'amitié franco-allemande et comme un témoignage de respect à l'égard du soldat qui le portait en Mai 1940.

28° DIA

14 Février

I

*Le médecin commandant Stibio
et le médecin chef du 99° R.I.A.*

à Monsieur le Colonel TROLLIET

Président de la Délégation spéciale
de THONON les BAINS.

Copie

Mon Colonel,

Veillez m'excuser de vous adresser avec un certain retard mes remerciements pour votre lettre du 23 janvier ainsi que mes félicitations pour votre nomination par le Maréchal Chef de l'Etat à la présidence de la délégation spéciale de THONON les BAINS qui est la juste et méritée récompense de votre belle carrière militaire.

Je ne serais pas revenu, suivant votre désir, sur cette douloureuse affaire du Drapeau du 99° R.I.A. si, entre temps, je n'avais eu connaissance par Mr BONNEFOND Président de l'Amicale Lyonnaise des 52° et 252° R.I. d'une lettre de Mr l'Abbé BROCHIER Curé de la PRETTE dont vous trouverez ci-joint copie.

Cette lettre est très émouvante. Je ne peux lire et relire sans être profondément bouleversé les passages où sont décrits les poignants états d'âme par lesquels est passé ce Prêtre avant d'exécuter la mission qui lui avait été confiée.

Elle est troublante surtout car elle déclare de façon presque formelle que l'incinération des Drapeaux des 52° R.I. - 75° R.I. et 99° R.I.A. a été faite le 20 juin vers minuit par ce prêtre sans aucun témoin alors que le Procès-Verbal officiel mentionne que cette incinération " eût lieu " le 20 juin 1940 à 22 heures (et non vers minuit " comme le déclare le prêtre) dans la cure de la FRETTE (Isère) en présence de Monsieur le Curé de la localité, du Colonel TROLLIET, du lieutenant " MINOT et du lieutenant ANCELET " signataires du procès-verbal établi le 28 juillet 1940, 38 jours après l'incinération.

Ces discordances entre la lettre de Mr l'abbé BROCHIER et le Procès-verbal ne manqueront pas certainement de vous troubler, mon Colonel, comme elles m'ont moi-même troublé, car, si le Procès-verbal doit être considéré comme la version authentique puisque officielle, je n'ose cependant, jusqu'à plus ample informé, mettre en doute la lettre d'un prêtre qui, placé en face de ses responsabilités, en a, devant sa conscience et devant DIEU,

25 Janvier 1941

28 DIA

Le Colonel TROLLIET ex-Cdt du D. I 142
4 Avenue de la Versoie
THONON-les-BAINS

à

Monsieur Le Médecin Commandant GRIBIO
Médecin Chef du 153° R.I.A
Fort Lamothe - LYON

Mon Cher Commandant,

Je m'excuse du retard apporté à répondre à votre aimable lettre en date du 8 Janvier 1941; ses différentes charges en sont la cause: Présidence d'une Société de Scouts, Présidence de la section communale de la Légion française des Combattants et enfin, et c'est la plus lourde; la Présidence de la Délégation Spéciale chargée de l'administration de la Ville de THONON-les-BAINS.

Merci des bons vœux que vous avez bien voulu m'adresser; en retour, je vous prie d'accepter les miens très cordiaux.

Je vous connaissais pour être une des plus belles consciences du 9° A.I.A. et à ce titre, je comprends parfaitement votre émotion à la nouvelle que le drapeau de votre magnifique unité avait été brûlé.

Le drapeau m'a été remis par le Lieutenant GUARDIOLA (si mes souvenirs sont exacts)

Le 20 Juin, date de l'incinération, j'ai cherché en vain, par tous les moyens, à me mettre en liaison avec l'Etat-Major de la XIV^e Région qui s'était replié vers ROMANS, au sud de l'Isère, rivière dont tous les ponts étaient coupés dans cette région.

Au cours de l'Après-midi ou plutôt, en fin d'après-midi le Général Commandant le groupe de Subdivisions de Grenoble m'interdit formellement de quitter LA FRETTE.

J'étais sans moyens de feux appropriés pour résister à une attaque par engins blindés.

L'ennemi pouvait être sur nous d'une heure à l'autre par les deux routes convergeant vers LA FRETTE ~~xxixixix~~ par le N.O. et l'Ouest.

A défaut d'ordres précis, je décidai de résister sur place.

Le D.I. 142 allait donc, pour la nuit, être isolé en flèche à 30 Kilomètres en avant de la ligne de résistance sur l'Isère.

Garder les drapeaux et attendre l'attaque ennemie pour les détruire; c'était une imprudence felle, car le village était insuffisamment défendu et nos P.C. pouvaient être pris par surprise au cours de la nuit.

J'étais décidé à résister jusqu'à la mort; mon honneur militaire m'interdisait de risquer de laisser mes drapeaux à l'ennemi.

Je réunis les officiers constituant mon Etat - Major au cours de notre conversation, toutes les situations furent envisagées.

Etant donné

- notre certitude de voir l'ennemi sur nous d'un moment à l'autre;
 - sans moyens pour résister à des engins blindés
 - donc dans l'impossibilité de sauver mes drapeaux,
- je pris la décision de les brûler.

Aucun chef, dans une situation semblable, n'aurait agi autrement.

J'ai pris cette responsabilité en mon âme et conscience, comme d'ailleurs le Colonel LACHARRE l'avait fait le 1 Juin en donnant au lieutenant ~~CHAMBERLAIN~~ la mission de brûler le drapeau s'il voyait que celui-ci pouvait être pris par l'ennemi (votre lettre page 2).

Écoutez aux anciens de votre bon régiment qui décrivent une si belle nouvelle page, au cours de cette guerre:

- qu'il faut faire confiance à ses chefs,
- qu'ils commettraient une nouvelle action et ferois preuve d'indiscipline en critiquant les actes de leurs chefs.

J'ai fait en la circonstance, ce que pendant toute sa vie, ce qui était simplement mon devoir et; les quelques extraits de citation qui vont suivre le confirmeront.

L'héroïque Colonel LACHARRE n'aurait pas taillé qu'il le critiquât à la suite de son ordre au lieutenant ~~CHAMBERLAIN~~ si ce dernier avait brûlé le drapeau, je ne saurais non plus l'admettre, maintenant que chacun sait.

Mes états de services vous disent le soldat que j'ai toujours été;

8 fois blessé

- Chevalier; Officier et Commandeur de la Légion d'honneur pour faits de guerre;

11 citations: 9 guerre 14-18; 1 Orient, 1 guerre 20-40 dont ci-après quelques extraits:

= Citation 5/4/15:

A fait preuve du plus grand sang-froid et du plus grand courage :::::

= Ordre A.I. 20/7/16

Officier d'une rare énergie

= Ordre A.I. 1/5/17

..... dirigé avec un véritable héroïsme

= Ordre pro-médaille d'Évrieux 17

Officier brave entre les plus braves

= Ordre A.I. 18/6/17

A conduit avec une héroïque bravoure.....

= Ordre Armée 3/5/18

Officier d'une bravoure légendaire au régiment.....

= Ordre C.A. Août 18

A donné à son bataillon un magnifique exemple de courage et de sang-froid.

= Ordre C.A. 3/9/18:

Officier d'une bravoure à toute épreuve

P R O C E S V E R B A L

Le 20 Juin 1940, le Dépôt d'infanterie I42 cantonné à la FRETTE (Isère) se trouvait complètement isolé du Commandement de la I4e Région dont il dépendait, les ponts de l'Isère étant coupés et les communications téléphoniques impossibles.

D'autre part, le Colonel TROLLIET, Commandant le Dépôt, avait reçu dans l'après-midi du Général COSTES, Commandant le G.S. à GRENOBLE, l'ordre de rester sur place.

La présence de l'ennemi avec engins blindés était signalée dans les alentours sans aucune précision sur son effectif et sa position.

Le Dépôt d'Infanterie I42 risquant d'être fait prisonnier par surprise, le Colonel TROLLIET décida de brûler les Drapeaux des 52° R.I., 75° R.I. et 99° R.I.A. dont il avait la garde.

Cette incinération eut lieu le 20 Juin 1940, à 22 heures dans la Cure de LA FRETTE (Isère) en présence de Monsieur le Curé de la localité, du Colonel TROLLIET du Lieutenant MINOT et du Lieutenant ANCELET.

Les lances des trois Drapeaux (I) ont été remises par le Colonel TROLLIET au Colonel DE DINECHIN Commandant le 299° R.I.A. le 28 Juillet 1940.

En foi de quoi, les Officiers ci-dessus désignés ont signé le présent procès-verbal.

Lyon, le 28 Juillet 1940

Signé: MINOT

Signé: ANCELET

Signé: DE DINECHIN

Signé: TROLLIET

Destinataires:

Général d'Armée Cdt la I4e Région
Général Cdt le Département du Rhône
Colonel Commandant le 299e R.I.A.
Colonel Commandant le D.I.I42

(I) plus la Croix de la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre et l'insigne de la I7 Cie du 99° R.I.A. qui étaient accrochés au Drapeau du 99e R.I.A.

HB. 153° R.I.A.

N° /

LYON, le 31 JANVIER 1941

Le Colonel DE DINECHIN
Commandant le 153e R.I.A.

COPIE CERTIFIEE CONFORME